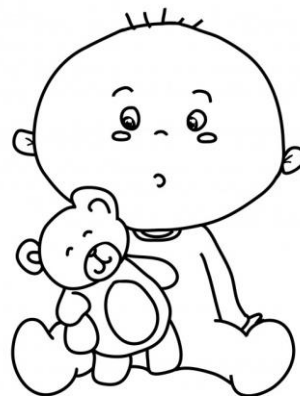


Crèche Parentale  
Grenadine et Menthe à l'eau  
9 rue du Docteur Potain 75019 Paris  
[grh@creche-grenadine.org](mailto:grh@creche-grenadine.org)



## **OFFRE D'EMPLOI AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE A TEMPS PARTIEL (80%)**

Bonjour,

Nous sommes à la recherche d'un(e) **Auxiliaire de Puériculture** pour un CDI à temps partiel (28h).  
Poste à pourvoir immédiatement dès le 24 avril.

Vous aimez vous enrichir dans le cadre d'un travail collaboratif quotidien. Vous avez le sens de l'observation et de l'écoute, ainsi qu'un bon relationnel avec les enfants comme avec les adultes et de la patience.

### **VOS MISSIONS**

#### *Encadrer et accompagner les enfants et leurs familles*

- Assure une prise en charge globale de l'enfant, une prise en compte de ses besoins spécifiques tout en les inscrivant dans une démarche collective, en veillant au confort et à la cohésion du groupe
- Veille à l'insertion de l'enfant dans la collectivité
- Répond aux besoins exprimés et non-exprimés par l'enfant
- Surveille son développement psychomoteur et s'assure de son bien-être
- Met en place un échange constant avec les parents autour de leur enfant lors de l'accueil du matin et des retrouvailles du soir
- Organise matériellement, en lien avec les EJE, les activités d'éveil qu'elle ou il encadre, conçoit et anime, activités éducatives contribuant au développement psychomoteur et psychosensoriel des enfants en collaboration avec les autres membres de l'équipe et en application du projet pédagogique
- Encadre les activités extérieures (sorties au parc, marché, bibliothèque...)
- Est garant et responsable de la sécurité physique et affective des enfants
- Prend en charge un groupe d'enfants au moment du repas et de la sieste en respectant leur rythme propre et leurs habitudes.
- Observe les enfants afin d'adapter sa pratique et observe leurs évolutions
- -Prend en charge la période d'adaptation des nouveaux enfants et de leurs parents, selon la répartition prévue en équipe

#### *Veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité, et d'alimentation des enfants*

- Participe aux soins corporels et de vie quotidienne des enfants
- Applique les consignes transmises par les parents concernant l'alimentation des enfants, dans la mesure où elles sont réalisables et acceptées par la crèche parentale
- Veille au respect des normes de sécurité à l'intérieur et hors de la crèche

### *Relation avec les autres membres de l'équipe*

- Participe aux réunions d'équipe et pédagogiques
- Est à l'initiative de réflexions, idées, projets lors des réunions d'équipe
- Participe à une réflexion sur les pratiques et le projet pédagogique lors des réunions d'équipe
- Peut encadrer, sous la responsabilité de l'EJE Responsable Technique, du personnel non qualifié en contact avec les enfants (stagiaires, personnel non-diplômé, parents...)
- Assure la cohésion de l'équipe en respectant l'intervention et les propositions de chacun
- Transmet les informations qui lui sont données ou qu'il observe aux autres adultes participant à l'encadrement des enfants (EJE, cuisiniers, personnel non-diplômé, parents de permanence), informations relatives aux enfants de la crèche et en particulier de son groupe d'enfants.

### *Accompagne les parents*

- Accompagne, conseille et collabore, dans la complémentarité des rôles de chacun, le parent de permanence
- Prévoit avec le parent de permanence un temps d'échange en début ou en fin de permanence pour l'accompagner dans son rôle

## **DONNÉES SPÉCIFIQUES**

### *Responsabilité de la sécurité et des moyens*

- A connaissance des protocoles d'hygiène et de sécurité.
- Elle ou il participe à leur élaboration et à leur mise en œuvre

### *Responsabilité humaine*

- A la responsabilité des enfants accueillis à la crèche

## **COPÉTENCES NÉCESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI**

### *Savoirs (connaissances)*

- Diplôme d'Auxiliaire de puériculture
- Connaissance des différentes pédagogies
- Expérience significative dans le secteur petite enfance et en crèche collective et/ou parentale

### *Savoirs-faire (pratiques)*

- Sensibilité à la co-éducation, parents et professionnels collaborent pour éduquer les enfants
- Écoute et sens de l'observation
- Patience et respect de l'enfant
- Sens du travail en équipe dans un environnement associatif
- Réceptivité, capacité à s'adapter et ajuster son positionnement professionnel individuellement et en équipe
- Imagination et créativité

### *Savoir-être (comportement)*

- Participation au maintien de la bonne ambiance au sein de la structure par une attitude cordiale, bienveillante et propice au bon développement et à la sérénité des enfants, des parents et des autres membres de l'équipe d'encadrement
- Forte motivation à travailler auprès des jeunes enfants
- Régularité et continuité dans le travail

## **NOTRE STRUCTURE**

Grenadine et Menthe à l'Eau est une crèche associative à gestion parentale accueillant 21 enfants de 2 mois et demi à 36 mois.

Nous sommes à l'écoute du rythme de chaque enfant. Les parents sont directement impliqués dans la pédagogie : chaque famille assure une permanence d'1/2 journée par semaine auprès des enfants et aux côtés de l'équipe de professionnels. Tous les deux mois, équipe et parents se retrouvent pour discuter de pédagogie ensemble.

L'équipe compte 3 Éducatrices de Jeunes Enfants, 1 Auxiliaire de Puériculture, 3 Auxiliaires Petite Enfance, 1 Cuisinier et 1 Agent d'Entretien.

Notre crèche a toujours à cœur de valoriser et de compléter les compétences de ses salariés via la formation continue. Nous accordons une place particulière aux temps d'échange en équipe (réunions hebdomadaires + travail avec un.e psychologue).

Projet pédagogique disponible sur notre site :  
<https://www.creche-grenadine.org/>

## **DESCRIPTION DU POSTE**

### **AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE**

*Formation requise* : Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture

*Temps de travail* : 28h hebdomadaire réparties du lundi au vendredi entre 8h30-19h00 à raison de 7h00/j maximum selon le planning hebdomadaire. Réunions à prévoir en soirée environ une fois par mois

*Salaire* : 1340€ brut mensuel

*Lieu de travail* : Paris 19<sup>ème</sup>

*Type de contrat* : Contrat à Durée Indéterminée

*Date de début de contrat* : 24 avril 2023

*Expérience souhaitée* : 1 an minimum en collectivité auprès de jeunes enfants

*Taille de l'entreprise* : 9 salariés

*Secteur d'activité* : Accueil de jeunes enfants